

LA FEUILLE

Saint-Médard-sur-Ille



L' AGENDA

2 février : 14h - AG de l'association des anciens combattants en Salle polyvalente

3 et 10 février : Stage de Calligraphie pour enfants - Etage de la salle polyvalente à 10h
Réservations au 06.21.49.27.66

3 février 9h30 - Randonnée à Saint Médard, avec repas et après-midi jeux. 06.25.83.51.56

8 février : 19h30 - AG de la Troupe se m'Art en Salle polyvalente.

10 février : 10h - BLE par le Sel d'Ille et initiation à la danse bretonne - Salle polyvalente - Contact : 02.23.27.38.98

13 février : 10h et/ou 14h - Atelier d'orientation professionnelle avec We Ker et l'exploratoire - Contact : 06 42 62 37 54

2 mars : 19h30 - Repas de l'association des chasseurs : choucroute ou pintade - Salle des sports - 17€ adultes / 10€ enfants moins de 12 ans) - Réservations au 06.31.54.88.19 - 06.06.42.59.53

3 mars : 13h30 - Randonnée à Hédé - Contact : 02.99.55.64.81

Mercredi, repas intergénérationnels !

Pour rappel, ces repas ont lieu le mercredi, à la cantine de l'école publique.

Le tarif est de 5 euros par personne.

Au mieux, pensez à réserver une semaine à l'avance au 02.99.55.23.53

2019 : ANNÉE DE LA PROXIMITÉ !



Si vous étiez présents lors des vœux vous le savez déjà, l'année 2019 sera celle de la proximité.

Cette proximité perdurera à travers le contact humain et les diverses rencontres que nous continuerons d'entretenir avec chacun d'entre vous sur des sujets divers et variés.

La proximité perdurera aussi à travers la concrétisation de deux propositions : l'organisation de notre première réunion publique de synthèse et l'ouverture des commissions municipales.

Cette proximité sera encore renforcée avec la mise en place prochaine du nouveau site internet qui, au-delà de se refaire une beauté, facilitera l'accès à l'information et aux services municipaux.

La proximité ne sera pas la seule à répondre au rendez-vous puisque de nombreux autres dossiers répondront à l'appel, en particulier celui de la ZAC, projet sensible qui nécessite d'être repensé afin d'obtenir des garanties suffisantes notamment financières pour enfin proposer une dynamique démographique à notre commune.

L'heure est donc à la poursuite du travail, pour lequel toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, notamment par le mécanisme des commissions ouvertes.

En 2019, exprimez-vous, faites-nous connaître vos idées et mettez vos compétences au service de l'intérêt commun !

Noël BOURNONVILLE, *maire*

TRAVAUX DU VIADUC

En raison des travaux sur le viaduc, la route de la Belle Etoile sera fermée à la circulation selon le planning suivant :

Semaine 6 - Pose de dalles préfabriquées - ferrailage - clavetage

- Nuit du mardi 5 au mercredi 6 février.
- Nuit du mercredi 6 au jeudi 7 février.
- Les jeudi 7 et vendredi 8 février toute la journée.

Semaine 8 - Ferrailage

- Les jeudi 21 et vendredi 22 février toute la journée.

Semaine 9 - Bétonnage Clavetage

- Les mercredi 27 et jeudi 28 février toute la journée.
- Le vendredi 1er mars toute la journée.

Zone d'Aménagement Concerté. La Société d'Aménagement et de Développement d'Ille- et- Vilaine est venue présenter le compte-rendu annuel au conseil municipal pour approbation. Après débats, le conseil municipal a, à l'unanimité, décidé de valider l'intérêt des propositions du concessionnaire pour adapter le bilan prévisionnel aux événements survenus en 2017 ; Suspendre l'approbation du bilan financier prévisionnel en l'absence de garanties suffisantes pour assurer l'équilibre de l'opération ; Approuver une démarche visant à sécuriser les perspectives financières du projet avant son entrée en phase opérationnelle.

Association Nationale des Saint Médard de France. À l'unanimité, les élus du conseil municipal ont décidé de renouveler l'adhésion de la commune à l'association Nationale en charge de la promotion du patrimoine des Saint Médard de France. Merci à notre association locale pour son implication !

Règlement d'attribution des subventions municipales. Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le règlement d'attribution des subventions municipales. Ce document fixe les critères objectifs permettant d'accorder, chaque année les subventions aux associations.

Charte des commissions ouvertes. Le conseil municipal a également émis un avis favorable à l'instauration d'une charte des commissions ouvertes. Cette charte a pour objectif de fixer le cadre et les conditions de participation aux commissions pour les citoyens de la commune. Un formulaire de participation sera prochainement disponible sur le site internet de la commune et en mairie.

INFORMATIONS DIVERSES

Subventions aux associations. Les formulaires de demande de subvention sont disponibles sur le site internet de la commune. Les associations peuvent d'ores et déjà remplir les formulaires et les retourner en mairie avant le 15 février. Les élus restent disponibles en cas de difficulté rencontrée pour le nouveau formulaire.

Plan Local d'Urbanisme Inter-communal. Le projet de PLUI est en cours d'élaboration et une réunion publique s'est déroulée sur la commune au cours du mois de janvier. Ce projet, en cours d'élaboration depuis 2016, arrive à son terme. Le conseil communautaire se réunira le 26/02/2019 afin de tirer le bilan de la concertation publique et arrêter le projet.

Travaux divers. En raison des travaux d'empierrement et de consolidation d'un talus au lieu-dit "Le Moulin", une portion de la RD 521 (entre la carrière et le restaurant) pourra être interdite à la circulation, selon les nécessités, du 28 janvier au 15 février.

Argent de poche. Le dispositif argent de poche, permettant aux jeunes de travailler sur la commune, est reconduit lors des vacances de février. N'hésitez pas à contacter la mairie pour y participer ! Mission de 3h30 pour 15€ - 02.99.55.23.53

Kiné. Malgré la rumeur persistante, Patrick Chatel, Kinésithérapeute - Ostéopathe ne quitte pas Saint Médard et compte bien continuer à exercer sur la commune !

Rythmes scolaires. La commission affaires scolaires a émis un avis favorable au maintien du rythme actuel à l'unanimité. Le comité de pilotage créé à cette occasion n'a pas émis de réserve sur le sujet.

Atelier Orientation. La commune, en partenariat avec We Ker et l'exploratoire de Rennes, propose un atelier d'orientation le mercredi 13 février dans les locaux de la mairie.

Classes 9. Une réunion de préparation est prévue le 2 mars à 10h30, au-dessus de la bibliothèque. Contact au 06.01.31.13.74 ou 06.01.07.42.92.

Compétences du Val d'Ille-Aubigné. Le conseil municipal a adopté les modifications de la compétence culture de la Communauté de communes. Les élus ont également approuvé la modification de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, puis l'élargissement de la compétence de Financement du contingent du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Programme Local de l'Habitat. Ce programme est un document qui définit pour une durée de six ans les objectifs et principes de développement de l'habitat. Le Plan Local de l'Habitat soumis au conseil municipal prévoit 5 orientations : favoriser un développement équilibré du territoire, optimiser la consommation foncière, mobiliser le parc existant, répondre aux besoins non couverts par les marchés immobiliers et piloter le projet intercommunal.

Régie de recettes du conseil municipal des jeunes. Afin de permettre aux jeunes médardais de récolter des recettes dans le cadre des activités du Conseil Municipal des Jeunes, les élus du conseil municipal ont accepté la création d'une régie lors de la séance du 14 janvier.

N'oubliez pas ! Ces éléments ne constituent que des extraits des délibérations prises par le conseil municipal. L'ensemble des décisions sont disponibles sur le site internet de la commune et, chaque mois, en mairie.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 25 février à 20h45. Comme d'habitude, il reste ouvert à toutes les personnes souhaitant y assister.

MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00

Le samedi : de 10h00 à 12h00.

Téléphone : 02.99.55.23.53

Mail : mairie@smdsi.fr

BIBLIOTHEQUE

Mercredi : 11h30 à 12h30 puis 15h00 à 18h30

Le vendredi : 13h45 à 18h45

Le samedi : 10h30 à 12h30.

Téléphone : 02.99.55.66.40

Mail : bibliotheque@smdsi.fr

PUBLIER SUR LA FEUILLE ?

La prochaine publication sera la Feuille de mars.

Si vous souhaitez publier sur la prochaine Feuille, contactez la mairie avant le 23 février 2019 au 02.99.55.23.53 en nous indiquant les informations à faire paraître, ou écrivez nous à lafeuille@smdsi.fr